

Projet : « Renforcement du droit à la santé au Maroc à travers le droit à l'accès à l'information » :

Partenaire : Open Society Foundations

1- RAPPELS SUR LE PROJET :

■ **Problématique générale du projet :**

La problématique de l'étude consiste à déterminer l'articulation qui existe entre le droit d'accès à l'information et l'accès au service de santé, et de répondre à la question de savoir dans quelle mesure, et de quelle manière, le droit à l'information constitue un moyen permettant et favorisant l'accès des citoyens au service de la santé publique.

■ **Présentation succincte du projet:**

L'élaboration des mécanismes pour accéder à l'information dans le secteur de la santé et permettra aux citoyens et les OSC pour plaider en faveur de la réalisation du droit à la santé.

■ **Principaux bénéficiaires du projet (publics visés, relais...) :**

les citoyens et les citoyennes, les associations, Ministère de la santé, des institutions nationales, les réseaux associatifs, les acteurs associatifs, la presse et médias

■ **La date de commencement d'exécution effective du projet :**

Janvier 2014

2- Etat d'avancement du projet :

■ **Objectifs et réalisations :**

L'objectif principal du projet :

Renforcer le rôle de la société civile dans la conception, le suivi et l'évaluation des politiques de santé à travers l'accès et la diffusion de l'information.

Les objectifs spécifiques du projet:

- Le diagnostic des types d'information sur la santé qui sont actuellement accessibles au public ;
- L'examen des connaissances des groupes cibles sur les mécanismes existants élaborés par le ministère de la Santé et autres services externes (INDH, développement social, RAMED, CNSS, CNOPS...);
- L'examen des canaux existants par lesquels ces groupes accèdent aux informations (formels et informels);
- L'élaboration d'une cartographie qui analyse la demande et l'offre de l'information sur l'accès aux soins de santé, en particulier par rapport aux groupes vulnérables. Cette cartographie des services de santé au Maroc comportera les différences entre les zones rurales et urbaines, et soulignera les points forts, les dysfonctionnements et les recommandations pour contester les déficits existants. Le développement de cette cartographie va inspirer les groupes de la société civile et les communautés

vulnérables à plaider sur des aspects spécifiques afin d'améliorer la qualité des soins de santé.

- L'identification d'outils et de mécanismes spécifiques de DAI pour une participation effective de la société civile et les citoyens dans l'élaboration des politiques de santé et l'amélioration de l'accès aux soins de santé.

Le champ thématique et territorial du projet :

la Région Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, en choisissant au sein de la région 2 centres urbains, et 2 centres périurbains et/ou ruraux, conformément aux termes de référence de l'étude.

■ **Action en cours :**

la réalisation des enquêtes auprès des organisations de la société civile, les usagers (les ménages) et les parties prenantes du secteur de la Santé publique au Maroc :

■ **Plan d'action :**

Le produit final du projet doit établir un plan d'action en matière d'accès à l'information dans le secteur de la santé. Ce plan sera basé sur les conclusions et recommandations de l'étude et des interviews. L'élaboration du plan d'action sera précédée par l'organisation d'un atelier national qui regroupera l'ensemble des acteurs intéressés.

■ **Produits de l'étude (livrables) :**

Phase1 : Cadrage de l'étude-

- Note méthodologique de l'exécution de la mission, y compris les thèmes abordés dans les guides d'interviews et le calendrier d'exécution envisagé.

Phase 2 : Etat des lieux- Rapport comprenant :

- Le contexte général de la question de l'accès à l'information dans le secteur de la santé au Maroc ;
- Le Diagnostic de la situation actuelle (étude documentaire et résultats de l'enquête) ;
- Des propositions d'amélioration et des recommandations ;
- Des annexes dont le compte-rendu de l'atelier national de restitution des résultats.

Phase 3 : Plan d'action - Rapport final de la mission contenant :

- L'état des lieux cité plus haut ;
- Les propositions et les recommandations ;
- Le plan d'action pour le plaidoyer